

RS.440.100.26.S.PH.SO.372.2907.F.24

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé de module : *Approches physiothérapeutiques de la santé de la femme - APF* 2026-2027

Code : S.PH.SO.372.2907.F.24

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Niveau :

- ☒ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☐ Module avancé de base
☐ Module spécialisé
☐ Autres : ...

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type :

- ☐ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☒ Autres : Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- ☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Module sur 2 semestres
☐ Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres : ..

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis
☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées :

A. Rôle d'Expert.e : Compétences ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☒ Ab4 ☒ Ab5 ☒ Ab6 ☒ Ab7 ☐ Ab8

B. Rôle de Communicatrice.eur : Compétences ☒ Bb1 ☒ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4

C. Rôle de Collaboratrice.eur : Compétences ☐ Cb1 ☒ Cb2

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☒ Db2 ☐ Db3

E. Rôle de Promotrice.eur de la santé : Compétences ☒ Eb1 ☒ Eb2 ☒ Eb3 ☐ Eb4 ☐ Eb5 ☐ Eb6

F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur : Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2

G. Rôle de Professionnel.le : Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage :

Au terme du module, l'étudiant-e est capable de :

- Décrire les principales spécificités anatomiques, physiologiques, hormonales et sociologiques de la femme, de la puberté à la ménopause.
- Décrire la physiopathologie des atteintes spécifiques à la santé de la femme
- Appliquer des outils de raisonnement clinique simple en contexte d'intervention physiothérapeutique en santé de la femme dans une approche Evidence Base Practice (EBP) et biopsychosociale.
- Appliquer des techniques d'interventions physiothérapeutiques adaptées aux pathologies principales et aux spécificités de la santé de la femme.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus :

- Approche sociologique et historique de la santé de la femme
- Etat des lieux en médecine, en physiothérapie et en recherche
- Parcours particuliers et témoignages
- Physiopathologie des atteintes spécifiques à la santé de la femme et interventions en physiothérapie
- Changements spécifiques à la femme (hormonal, anatomique, physiologique) de la puberté à la ménopause et troubles associés
- Partum, post-partum et activité physique
- La femme sportive : spécificités et dysfonctions
- La femme réfugiée : spécificités et accompagnement
- Thérapie manuelle : intervention spécifique de la femme

Modalités pédagogiques :

- Cours théoriques
- Cours pratiques
- Ateliers
- TPE

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Examen écrit

Date de l'examen ou du retour des travaux

En fin de module, en semaine 28 de l'année 2027.

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module

Conditions particulières

Minimum de 80% de présence aux enseignements (saufs conditions particulières).

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si la note obtenue est F.

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- ☒ Remédiation possible
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

Remédiation

- Modalités : Travail écrit complémentaire portant sur les insuffisances constatées.
- Période : Semaine 35 ou 36 de l'année 2027

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie

La bibliographie sera fournie en cours.

10. Enseignants

Enseignant.e.s de la filière

Intervenant.e.s externes

Nom du responsable de module :

Elisabeth Kupferschmied (EKU)

Descriptif validé le : 01.09.2026

Par

Maxim Guinchard, responsable de filière